

# L'eau n'a pas de prix

Aujourd'hui, un quart de la population mondiale ne bénéficie pas d'un accès régulier à l'eau potable et l'eau insalubre constitue la première cause de la mortalité dans le monde : une double réalité qui atteste combien l'eau est au cœur des inégalités économiques et sociales.

Rappelons-nous aussi que le pourcentage de communes disposant d'un réseau d'adduction d'eau potable en France n'était voisin que de 25% en 1930, 45% en 1970 et qu'il aura fallu attendre la fin des années 80 pour que tous les foyers en bénéficient. Nos aînés des zones rurales ne l'ont pas oublié car nombre d'entre eux ont vécu cette transition majeure en termes de progrès et de modernité. Mais tous nos concitoyens mesurent-ils que **l'accès à une eau potable est une richesse relativement récente** de notre quotidien ? Le geste simple d'ouvrir le robinet, de pouvoir disposer d'eau de qualité en quantité suffisante et à un prix très abordable : des évidences aujourd'hui et des objectifs permanents auxquels veillent, avec technicité, les services d'eau potable et d'assainissement de nos collectivités.

**Une richesse qui exige cependant une grande vigilance** car cette ressource naturelle qu'est l'eau est fragile : le changement climatique nous le rappelle avec de plus en plus d'acuité et les pratiques de chacun, industriels-agriculteurs-collectivités-particuliers, peuvent nous conduire, si nous n'y prenons garde, à dégrader cette ressource. C'est pourquoi, un accès universel à l'eau potable pour les usages domestiques à un prix accessible tout en préservant la ressource s'impose à nous tous. Car l'eau n'est pas une marchandise, elle est un patrimoine commun dont chacun est dépositaire, au-delà des conflits d'usages qui peuvent parfois surgir ici ou là.

Nous sommes donc, sans exception, tous concernés, abonnés-consommateurs, et les facturations que nous recevons (abonnement, prix au m<sup>3</sup>, redevances) permettent d'assurer une production d'eau potable, son traitement, sa distribution, ainsi que l'entretien des réseaux et l'assainissement des eaux usées.

**Mais le modèle économique de ce service public répond -il toujours aux objectifs et enjeux qui s'imposent désormais à nous ?**

Non, d'abord en raison des investissements majeurs à réaliser pour le renouvellement, non anticipé, des canalisations vieillissantes et des stations de traitement des eaux usées, Non ensuite, car les problématiques sanitaires et environnementales, voire des normes parfois excessives, ainsi que les réglementations nouvelles qui les accompagnent sont de plus en plus contraignantes et sources de charges nouvelles, Non enfin, car le modèle économique en place n'incite pas à préserver la ressource mais repose pour l'essentiel sur les quantités d'eaux vendues.

Un modèle économique qu'il faut donc repenser. Une nécessité d'autant plus cruciale que le sous-investissement dans le renouvellement des réseaux et installations est notable même si les services techniques de nos collectivités et de nos syndicats d'eaux et d'assainissement réalisent, en régie ou en délégation, un suivi et un entretien particulièrement efficient mais qui aura ses limites.

**Alors, quelles orientations pour demain** qui permettent à la fois de conjuguer préservation de la ressource, gestion des réseaux, investissements structurels et équilibre budgétaire des services et syndicats en charge de ce service public ?

Une tarification progressive de l'eau consommée avec parallèlement une approche sociale et donc, de fait, une rémunération de la sobriété, un accompagnement des acteurs économiques pour une évolution de leurs pratiques en particulier dans les aires d'alimentation de captages, une réglementation plus opérationnelle pour la réutilisation des eaux usées, une vulgarisation accrue pour des équipements économiseurs d'eau et de récupération de l'eau de pluie, une révision, avec l'appui des agences de l'eau, du mode de financement des opérateurs d'eau potable et d'assainissement selon l'efficience des services assurés, ... : très probablement une conjugaison de ces différentes orientations, pour certaines déjà initiées, sera nécessaire au regard des enjeux et défis auxquels il nous faut répondre.

**L'eau n'a pas de prix certainement mais elle doit en tout état de cause tendre vers un « prix vrai » car l'eau et son assainissement à bon marché ne pourront perdurer.**

Aussi, comme nous ne pouvons tout attendre de l'État, a fortiori en ces périodes de restrictions et de rigueur budgétaires, l'augmentation des tarifications sera inéluctable et croissante mais en parallèle imposera de nouvelles réponses telles qu'évoquées ci-dessus afin que l'abonné-consommateur ne soit pas le seul contributeur. **Une prise de conscience et une responsabilité économique, sociale et environnementale qui, par la pédagogie et l'éducation, nous obligent collectivement.**

#### **Luc ESPRIT**

Président du SEPASE (Syndicat d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif du Sud de l'Eure)